MAIRIE DE MAILLY LE CAMP

****

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2020

Le quatorze janvier deux mille vingt à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROBERT Jean-Claude, Maire de Mailly Le Camp

Membres présents : AUZOUX Agnès - FOY Virginie - GUILLEMAILLE Philippe – MORETTI Angelo - VERLOO Valérie –TRIBOU Arnaud - BOURG Dominique - GUILLEMAILLE Lucie - REMY Laurence

Membres absents excusés :
HUGUIER-FEUCH Bertrand ayant donné pouvoir à Valérie VERLOO
CYPRIEN-DAUTHEL Catherine ayant donné pouvoir à Jean-Claude ROBERT

MENESTREL Véroniqua
PAUL Régine

Membres absents non excusés : DOS SANTOS Sophie

Secrétaire de séance : GUILLEMAILLE Lucie

la majorité des membres étant présente, la séance est ouverte

ORDRE DU JOUR :

Proposition de traitement acoustique du réfectoire périscolaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la fréquentation périscolaire a fortement augmentée cette année. La cantine notamment est fréquentée par 20 enfants de plus portant à 120 le nombre d'enfants y déjeunant quotidiennement. Il en résulte des gènes sonores importantes tant pour les enfants que pour le personnel périscolaire.

Après étude personnalisée et après consultation pour avis de l'ARS, seule une combinaison de plusieurs solutions peut améliorer la situation : la mise en place de claustras, l'isolation des murs et plafond par pose de panneaux sans compter des mesures telles que la mise en place de patins sous les chaises, etc….

La fourniture d'une solution claustras et isolation par les murs et le plafond a été évaluée hors pose entre 7.300 € et 9.700 € (selon le nombre de claustras).

La question sera à revoir dans le cadre du vote du budget.

Travaux de toiture logements 27 rue du général de Gaulle

Des travaux ont été réalisés en 2019 mais un état des toitures des logements communaux au 27 rue du général de Gaulle est à réaliser.

Réévaluation du loyer du logement communal 6 rue Saint Martin

Le logement 6 rue Saint Martin occupé depuis le 1er juillet 1998 a été libéré en novembre 2019. Après travaux de rafraichissement, remplacement des radiateurs, le conseil municipal fixe le loyer de ce T3 de 76 m2 avec garage à 450 € par mois. Le loyer sera révisé annuellement.

Définition des travaux d'enfouissement des réseaux rue du général de Gaulle

Le conseil municipal à l'unanimité :

- retient la proposition du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement et d'enfouissement des réseaux qui seront engagés en 2020 dans l'aménagement de la rue du général de Gaulle du carrefour avec la CD198 jusqu'au camp militaire.

Les travaux sont prévus pour le 2e semestre 2020.

- autorise monsieur le Maire à lancer une consultation en procédure adaptée pour la réalisation de ces travaux.

Réhabilitation de l'ancienne école

1- Etude amiante et plomb

Dans le cadre des travaux d'aménagement de commerces au rez-de-chaussée de l'ancienne de l'école,
le conseil municipal autorise le maire à signer les devis de d'étude amiante avant travaux pour 895 € HT et de diagnostic plomb pour un montant de 190 € HT établis par L'eurl Diagnos'im
Le conseil charge Monsieur le Maire de prévoir les crédits au budget.

2- Mission SPS et CT

Dans le cadre des travaux précités et des travaux de requalification de la place au monument aux morts,
Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de lancer une consultation auprès de 3 ou 4 bureaux pour les missions de contrôle technique et de coordination SPS (sécurité et protection de la santé)

3- Subvention

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire a sollicité une subvention à hauteur de 17% auprès de Département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée close à 22h00 mn

Vu par Nous, ROBERT Jean-Claude, Maire de MAILLY LE CAMP
pour être affiché à la porte de la Mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Maire,
Jean-Claude ROBERT

MAIRIE DE MAILLY-LE-CAMP 10230